

**PROCÈS VERBAL  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23.02.2023**

Le 23 février 2023 à 17h30, le conseil municipal de la commune de Friaucourt s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. DELRUE Jean-Michel, Maire.

**Étaient présents :**

M. DELRUE Jean-Michel, Maire – Mme BAYART Marie-Françoise – Mme BOULENGER Nadège – M. LAPOSTOLLE Jérôme – M. KOBSCHE Daniel – M. LECONTE Stéphane – M. FOUQUEMBERG Fabrice – M. LASSALLE Tony – Mme BEAURAIN Annic

**Étaient absents :**

M. CHEVALIER Dominique  
Mme BLONDEL Marie-Christine

Mme VAND'HUYNSLAGER Hélène donne procuration à Mme BOULENGER Nadège  
Mme PARIS Aline donne procuration à M. LAPOSTOLLE Jérôme  
M. GUNS Louis donne procuration à M. DELRUE Jean-Michel  
Mme BARTHELEMY Sabine donne procuration à M. FOUQUEMBERG Fabrice

**Secrétaire de séance :** M. LAPOSTOLLE Jérôme

Le quorum étant atteint, la séance débute à 17h35.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation d'ajouter 1 point à l'ordre du jour prévu :  
Création d'une régie de recettes « animations »

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

**DÉLIBÉRATION N° 2023-07 REMPLACEMENT DES COPIEURS MAIRIE ET ECOLE**

Ce point a été reporté lors de la précédente réunion du conseil municipal par manque d'informations. Les délais de commande et de livraison des copieurs étant important et afin d'apporter une meilleure information aux élus, il a été demandé à M. LEVILLAIN Dany, de la Communauté de Communes des Villes Sœurs d'être présent à la réunion.

Le Maire expose à l'assemblée que la commune dispose de deux copieurs, un à la mairie et un à l'école. Le contrat doit nécessairement comprendre une sauvegarde de toutes les données traitées en mairie et respecter le RGPD.

Le contrat actuellement en cours, qui arrive à échéance en juillet, ne donnant pas entière satisfaction, il convient de le modifier.

Les élus ont pu poser les questions nécessaires, notamment concernant la maintenance, les travaux d'installation et obtenir des informations au sujet du montant du contrat.

Deux devis ont été présentés par deux prestataires différents :

- L'entreprise DBS
- La communauté de Communes des Villes Sœurs via l'UGAP et Somme Numérique

Les deux offres sont reprises dans le tableau ci-dessous :

	COPIEURS location	NOMBRE COPIES / TRIMESTRE	MAINTENANCE	SAUVEGARDE	TÉLÉPHONE / INTERNET	PRIX TOTAL / TRIMESTRE
REX ROTARY (Prestataire actuel)	Ricoh MP C2004 20 pages / minute  Contrat : 994.14 € / trimestre Pour 2 copieurs	Pas de copie prévue dans le contrat  Coût copie supplémentaire : Copie N/B : 0.00444€ Copie couleur : 0.04434€	Certaines pièces sont facturées	Actuellement défectueuse – la sauvegarde n'est pas effectuée	Nordnet : Mairie : 42.90€ / mois École : 42.90€ / mois  Soit 85.80 € / mois	1079.94 € sans copies
DBS	Kyocera 2554 ci 25 pages / minute  Contrat : 1190.00 € / trimestre Pour 2 copieurs	12376 copies N/B 7573 copies couleurs Prévues dans le contrat  Coût copie supplémentaire : Copie N/B : 0.00400€ Copie couleur 1 : 0.02500€ Copie couleur 2 : 0.03500€ Copie couleur 3 : 0.04000€ (1.2.3 dépendent de la quantité de couleurs sur la copie)	Comprise dans le contrat – pas de facturation supplémentaire  Proximité	Baie + switch + firewall + NAS + sauvegarde externe (sois à l'école soit dans les locaux de DBS)  Protection des données Protection des connexions internet  Sauvegarde comprise dans le contrat <u>Location du matériel</u> prévues dans le contrat	Aucun changement concernant le téléphone et internet :  85.80€ / mois	1275.80 € avec 19949 copies
Com de Com	E-studio 2020AC – 1K7/250 20 pages / minute  Contrat : 234.35 € / trimestre Pour 2 copieurs	2000 copies N/B 2000 copies couleurs Prévues dans le contrat  Coût copie supplémentaire : Copie N/B : 0.00233€ Copie couleur : 0.02330€	Comprise dans le contrat – pas de facturation supplémentaire  Proximité	Passage à la fibre somme numérique pour une sauvegarde dans les locaux de la com. dans le cadre de l'entente informatique  *Frais d'activation : 210€ *Achat matériels : Switch 8 ports : 165.59€ Wifi : 370.71€ Téléphone : 118.48€ TOTAL : 864.78€ une seule fois  Protection des données Protection des connexions internet  Sauvegarde comprise dans le contrat <u>Pas de location de matériel</u>	Mairie : Somme numérique : 68.74€ / mois (un seul prestataire pour tout : copieurs, informatique, téléphone, internet)  École : Nordnet : 42.90€ / mois  Soit 111.64€ / mois	345.99 € avec 4000 copies  + achat du matériel : 864.78 une fois

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents DÉCIDE, à 12 voix POUR et 1 voix CONTRE de choisir l'offre de la Communauté de Communes pour l'avantage financier qu'elle représente et pour la facilité d'intervention dans le cadre de l'entente informatique et AUTORISE le Maire à signer tout devis et documents relatifs.

#### DÉLIBÉRATION N° 2023-08 : EMBELLISSEMENT DES POSTES DE TRANSFORMATION

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la FDE 80 finance avec ses concessionnaires pour la distribution publique d'électricité, l'embellissement des postes de transformation.

La prise en charge est la suivante :

- 50% par la FDE 80
- 50% par le concessionnaire
- A charge de la commune : la TVA si l'artiste y est soumis et le nettoyage du poste

Le dossier se compose de :

- Une délibération de principe
- Photos de chaque face du poste et dimensions
- Adresse du poste
- Le thème choisi

La FDE 80 se charge de la consultation de 5 ou 6 artistes et propose à la commune les projets et les devis.

Les élus proposent de faire participer les administrés en leur faisant choisir le thème parmi une proposition définie. Le seul thème qui n'est pas autorisé est celui de la guerre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents **APPROUVE** le principe d'embellissement des postes de transformation de la commune.

#### DÉLIBÉRATION N° 2023-09 : CRÉATION RÉGIE « ANIMATIONS »

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la volonté des élus, dans un contexte de sortie de crise COVID, de faire « bouger » la commune et d'organiser des manifestations, soirées, animations tout au long de l'année.

Monsieur le Maire explique la nécessité de mettre en place une régie de recettes « animations » afin de pouvoir assurer l'encaissement des produits de ces festivités.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **ACCEPTE** la création de la régie « animations » à 11 voix POUR et 2 ABSTENTIONS.

#### QUESTIONS DIVERSES :

- Projet de sécurisation de la rue d'Ault
- Aire de repos Rue d'Ault : rondin de bois à remplacer
- Voirie qui se dégrade Rue du 11 novembre – projet de gravillonnage complet à partir de 2024

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30

